



Maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Poursuite des investissements et modernisation des équipements existants.

Anticipation sur le changement d'échelle de la commune.

Le budget 2017

S'adapter et accompagner le développement de la commune

Impacté par une succession de pertes financières (baisse des dotations de l'État et de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle), le budget communal a été voté en mars dernier dans un contexte de contraintes budgétaires.

Depuis 2011, c'est un manque à gagner de 4,6 millions d'euros pour la Ville, qui a malgré tout maintenu un haut niveau de service public. En effet, la municipalité a su anticiper en adaptant sa gestion, en optimisant et en diversifiant ses recettes (politique tarifaire, recettes foncières...).

Cette année encore, les efforts se poursuivent en terme de dépenses de fonctionnement avec une économie prévisionnelle d'1 million d'euros.

Malgré ce cadre, le budget primitif poursuit un niveau d'investissement capable de répondre aux besoins de la population et de conserver l'attractivité de notre ville.

La Commune fait des efforts d'adaptation et de maîtrise des dépenses (près de 300.000 euros ont été économisés en 2016) et demande un effort moindre aux foyers en augmentant de 2,5% la fiscalité.



Le budget communal est impacté par l'intégration dans l'agglomération (depuis 2011) et par les désengagements de l'Etat (depuis 2014).

Perte financière suite à l'intégration dans la CU*.

(*) Communauté Urbaine Perpignan-Méditerranée.



Notre commune aurait dû bénéficier de la dynamique économique locale (ancienne taxe professionnelle). Nous avons perdu 3 millions d'€ depuis 2011.

Pertes cumulées depuis 2011 = 3.000.000 € (estimation)

Impact des baisses successives des dotations de l'Etat (DGF).

En 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune était de 1.368.580 €.



Pertes depuis 2014 = 1.600.000 €

En chiffres
4,6 millions d'€, soit le total des pertes pour la commune.

Les pertes pour la commune

Les 4,6 millions d'euros de perte globale représentent l'équivalent :

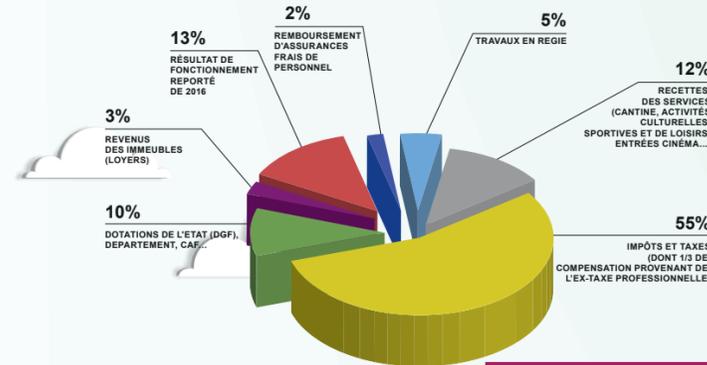
- de la moitié d'une piscine municipale
- ou du budget estimé du futur groupe scolaire et de sa cantine
- ou l'Espace jeunesse et la cantine Buffon-Chaplin.



Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la commune dépendent essentiellement des impôts et taxes (55%), de votre participation financière aux diverses activités municipales (12%) et des dotations de l'État (10%). Il est à noter que les dotations de l'État (qui sont en fait des remboursements pour des missions transférées aux communes) représentaient 16% de nos recettes en 2012 pour 10% en 2017.

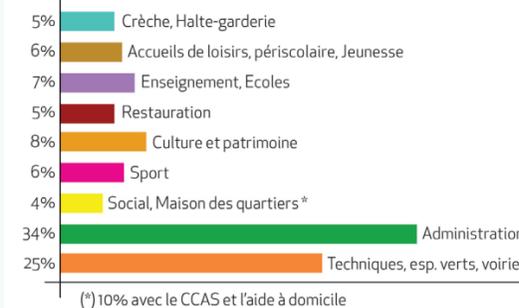
Les recettes des services dépassent aujourd'hui la part des dotations de l'État.



En chiffres
13.109.000€ prévus en dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement

BUDGET 2017 : DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.



Services communaux

Les effectifs sont stables, les charges de personnel sont maîtrisées (+2,1% liés essentiellement à la réforme gouvernementale qui réhausse la part patronale). Il ne s'agit pas d'augmentation des salaires.

Subventions aux associations

En 2017, l'enveloppe globale allouée aux associations de la commune est de 131.850 euros. Cela représente une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. La répartition de cette enveloppe se fera avant l'été.

L'endettement de la commune

La volonté est de maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes pour dégager une capacité d'autofinancement. Celle de Cabestany est au-dessus des moyennes nationales et départementales (212€/habitant contre 80€ en moyenne pour la strate de communes).

En 2016, la municipalité a emprunté 1 million d'euros au taux fixe très favorable de 1,39% sur 15 ans.

Il s'agit d'adapter le recours à l'emprunt aux investissements nécessaires. La dette représente 11% des dépenses d'investissement, pour une dette/habitant de 74€ contre 88€/habitant pour la moyenne de la strate.

Un effort particulier sur les dépenses

En 2016 le prévisionnel des dépenses en fonctionnement voté par la commune était de 14 millions, il est cette année de 13 millions. L'économie réalisée entre 2015 et 2016 a été de 289.000 euros.

La fiscalité ne couvre pas la baisse des dotations

Pour maintenir la qualité et le nombre des services qu'offre la Commune à sa population, une augmentation de 2,5% des taux de la commune a été votée par le Conseil municipal, soit 120.000 euros de recettes supplémentaires. Elle ne couvre pas les pertes de dotations de l'année qui sont de 247.000 euros.

Poursuite des investissements

Malgré la baisse de ses moyens, Cabestany maintient un fort niveau d'investissement : 444€/habitant d'investissement à Cabestany contre 260€/habitant pour les communes de la même strate.

En chiffres
8.680.584 € de dépenses d'investissement prévues pour 2017.

Aperçu de quelques projets en cours ou à venir :

Éclairage

Rénovation de l'éclairage public : 64.000€
L'installation de nouvelles ampoules LED favorise les économies d'énergie.



Cantine des écoles Buffon et Chaplin

Une nouvelle cantine satellite permettra de faire manger les enfants sur place : 1.000.000€



Bibliothèque

Achat de livres pour le renouvellement du fonds : 21.000€



École Prévert

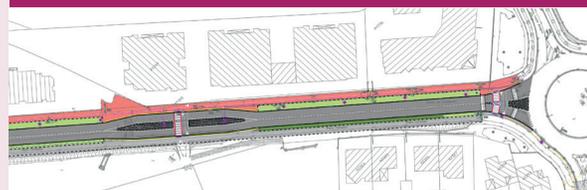
2^e tranche des travaux de rénovation (commencés en 2016) : 287.700€

Route de Perpignan

Prise en charge par Perpignan Méditerranée Métropole pour la voirie et les réseaux humides estimée à 636.000€

Prise en charge par la Ville de Cabestany estimée à 243.000€ dont :

- Eclairage : 100.650€
- Signalisations (mobilier urbain et marquage) : 74.850€
- Aménagement des abords (espaces verts) : 67.500€



Loges Théâtre

Création de loges d'artistes pour la salle Abet : 150.000€

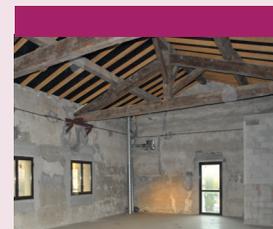


Arrosage

Achat d'un nouveau surpresseur à la Germanor pour améliorer l'arrosage et permettre l'économie d'eau : 200.000€

Stade

Nouveau tableau d'affichage numérique de score et temps de jeu sur le terrain d'honneur : 6.000€



Salle Carrère

Aménagement de l'étage pour l'accueil des associations et mise en accessibilité du bâtiment (ascenseur) : 156.000€

Espace jeunesse

Réalisation du bâtiment livré en 2017 : 3.200.000€
À noter : l'équipement de chauffage est mutualisé entre ce nouvel espace et le Centre culturel J. Ferrat pour un montant de 617.000€



Centre culturel

Acquisition d'une nacelle pour l'accrochage des éclairages sur les grils scéniques ou publics dans la salle Abet : 15.000€

Véhicules de service

Acquisition de véhicules : 34.000€